



## Garantie avec entreprise USA

-----  
Par rob01

Bonjour,

Je souhaite faire marcher la garantie d'un caisson de basse acheté sur monoprice.eu, branche européenne de monoprice.com, le 29 novembre 2022.

J'ai contacté le service concerné chez monoprice.com car la branche européenne à fermé entre temps.

Après de très nombreux échanges, car me mails sont lu en travers, je n'ai pas obtenu satisfaction : leur seule proposition est de me donner un avoir du prix du caisson de basse à dépenser sur leurs site, qui n'offre plus la même référence, et surtout, ils n'ont plus aucune référence adapté au réseau électrique européen (220V).

Le remboursement est refusé, et pas moyen d'avoir un nouveau caisson de basse.

Que puis-je faire ? Que puis-je espérer dans cette situation ? Je souhaiterais un remboursement idéalement.

Bien cordialement,

Robin